



CYCLO ÉTÉ 2024

LE GRAND TOUR DU VERCORS EN VÉLO (CYCLO)

Circuit itinérant en vélo de route, en liberté

5 jours, 4 nuits, 5 étapes en vélo

NOUVEAUTÉ 2024 !

5 jours – 4 nuits – 5 étapes en vélo

Le massif du Vercors est un véritable paradis pour les cyclistes de tous niveaux. La diversité de paysages permet de dessiner des itinéraires variés avec des points de vue sublimes sur les environs : la chaîne des Alpes à l'Est, l'Ardèche et le Massif Central à l'Ouest, sans oublier la Provence plein Sud.

Massif aux allures de forteresse, le Vercors se gagne depuis la vallée par des **cols de moyenne montagne** et celles que l'on appelle les « **Routes Vertigineuses du Vercors** », véritables voies taillées dans les falaises ouvertes à la fin du XIXe siècle. A travers les gorges ou contournant les cirques, ces routes promettent des panoramas exceptionnels.

Grâce à cet itinéraire, vous aurez l'occasion de parcourir les **7 « pays »** qui composent le Vercors et de découvrir la perle des Préalpes sous toutes ses couleurs et saveurs, **un vrai tour complet** ! Selon l'étape, une ou plusieurs alternatives sont proposées afin que vous puissiez trouver la formule qui vous convient, et adapter votre programme quotidien à votre état de forme !

Vous n'avez qu'à profiter, la « **Team Arcanson** » s'occupe du reste ! Spécialistes du Vercors et du vélo, nous serons aux petits soins pour mettre en place votre séjour : le confort d'organisation en amont, votre hébergement à chaque étape sélectionnés pour leur charme, le transport de vos bagages (en option), et vos itinéraires quotidiens soigneusement détaillés sur topo-guide numérique.

Les plus de votre séjour :

- Un séjour conçu et organisé par Arcanson, agence spécialiste du Vercors depuis 1985 !

- La facilité d'accès : vous pouvez arriver en train jusque Grenoble puis gagner Méaudre en bus en transportant votre vélo.
- Parcourez entre **370 et 460 kilomètres** durant votre séjour selon les étapes choisies.
- Entre **6 500 et 7 600 m** de dénivelé positif cumulés pour ce Grand Tour du Vercors à vélo.

PROGRAMME

JOUR 01 : MÉAUDRE - MÉAUDRE, LES PAYS DES 4 MONTAGNES & LES COULMES

Accueil à Méaudre entre 8h30 et 10h. Vous pouvez déposer vos affaires au gîte avant de débiter une étape en boucle à travers les **Coulmes** et entrer dans le vif du sujet ! Sortez du **Pays des Quatre Montagnes** pour découvrir son canton voisin et ses routes majestueuses à travers les Ecouges et les Gorges de la Bourne. Au menu également, les premiers cols du Vercors...

Hébergement en gîte-hôtel de charme 4 épis avec espace bien-être.

- **Itinéraire A** : une option très sportive mais aussi la plus belle ! Vous ne manquerez aucun des points d'intérêt de ce secteur : les Ecouges, les gorges du Nan, Presles et un petit détour possible dans le Royans.

Longueur : 100 km ; Dénivelé cumulé : + 2 570 m, - 2 570 m - Horaire : 6 h 00

- **Itinéraire B** : Un dénivelé moins important en évitant certains passages. Mais attention, l'étape reste tout de même sportive. De Saint-Gervais, vous rejoignez Pont-en-Royans par un passage dans la Vallée qui permet aux jambes de se reposer avant la remontée finale.

Longueur : 94 km ; Dénivelé cumulé : + 1 950 m, - 1 950 m - Horaire : 5 h 00

- **Itinéraire C** : Un itinéraire moins long et plus abordable, qui vous permettra de vous mettre en jambe sans trop puiser dans vos réserves. Faisant l'impasse sur les Écouges et les Gorges du Nan, le circuit propose à la place une ascension jusqu'au Col du Mont Noir avant de redescendre vers Presles et Pont-en-Royans.

Longueur : 75 km ; Dénivelé cumulé : + 1 800 m, - 1 800 m - Horaire : 4 h 00

JOUR 02 : MÉAUDRE - LA CHAPELLE-EN-VERCORS, LE VERCORS-DRÔME & LE ROYANS

Au programme, le **Cirque de Combe Laval** et le **Vercors Drômois**. Basculez côté Drôme (le sud !). Deux itinéraires ; à vous de choisir celui qui convient à vos mollets. Mais rassurez-vous, les deux permettent d'emprunter une des magnifiques « routes vertigineuses » aux panoramas spectaculaires.

Hébergement en hôtel 2* avec piscine ou Auberge confortable.

- **Itinéraire A** : rejoignez Villard-de-Lans pour une première ascension aisée par le Col d'Herbouilly. La suite est une vraie merveille : Col de la Machine, Combe Laval et remontée par les Grands Goulets.

Longueur : 99 km ; Dénivelé cumulé : + 1 750m ; - 1 870m - Horaire : 5 h 00

- **Itinéraire B** : option plus courte qui évite le 1^{er} col. A la place, ralliez Saint-Julien-en-Vercors par une jolie route qui surplombe la vallée de la Bourne faisant face à d'impressionnantes falaises.

Longueur : 83 km ; Dénivelé cumulé : +1 600 m ; - 1 760 m - Horaire : 4 h 30

JOUR 03 : LA CHAPELLE-EN-VERCORS - DIE, LA GERVANNE & LE DIOIS

Un avant-goût provençal pour cette étape qui vous fera découvrir d'autres facettes du Vercors : la **Gervanne**, sauvage, ainsi que le **Diois** et ses airs de Provence. Terminez l'étape à l'extrémité Sud du massif, entre champs de lavande et vignoble, l'occasion rêvée pour goûter la Clairette de Die ou d'improviser une baignade en rivière !

Hébergement en hôtel 2*

- **Itinéraire A** : Cap à l'Est où d'autres cols emblématiques sont à franchir comme le **Col de la Bataille**. Poursuivez à travers la Gervanne et ses routes secrètes.
Longueur : 103 km ; Dénivelé cumulé : + 1 870 m ; - 2 350 m - Horaire : 5 h 30
- **Itinéraire B** : un parcours plus aisé au profil principalement descendant. Passage au **Col de Rousset** son imposant panorama sur toute la Drôme Provençale avant d'entamer une longue descente. Si vous souhaitez rallonger la journée et découvrir les environs, une jolie boucle d'une trentaine de kilomètres est possible en passant par la **Vallée de Quint**.
Longueur : 69 km ; Dénivelé cumulé : + 1 000 m ; - 1 450 m - Horaire : 3 h 30

JOUR 04 : DIE - GRESSE-EN-VERCORS, LE DIOIS & LE TRIÈVES

Un seul itinéraire possible et pour cause ! La prochaine « porte d'entrée » du Vercors se situe à proximité de Grenoble, plus au Nord. L'étape est plutôt courte mais le dénivelé cumulé non négligeable. Cela vous donnera l'occasion de faire des haltes régulières pour admirer les vues par l'extérieur du massif. Parmi les points d'intérêt notables de cette étape figurent le **Cirque d'Archienne**, la traversée de **Chichilliane** au pied du mythique **Mont-Aiguille** ou encore le **Grand Veymont (2 341 m)**, plus haut sommet du Vercors, que vous dépasserez avant de rejoindre **Gresse**.

Hébergement hôtel 3* ou en Auberge de Pays confortable

Longueur : 69 km ; Dénivelé cumulé : + 1 880 m ; - 1 080 m - Horaire : 4 h 30

JOUR 05 : GRESSE-EN-VERCORS - MÉAUDRE, LE TRIÈVES & LE PAYS DES 4 MONTAGNES

Comment vont les jambes au matin ? 2 options pour boucler votre circuit. Ou bien vous avez encore « du jus » et, aux **abords de Grenoble**, vous décidez de rejoindre le point de départ par les deux derniers cols du séjour, ou bien vous préférez vous épargner la **Montée de Saint-Nizier** et coupez l'étape en deux avec une ascension en bus de Grenoble à Lans-en-Vercors.

- **Itinéraire A** : regagnez **Méaudre** « à la pédale ». Bien vous en a pris ! Depuis Gresse, remontez vers le Nord en longeant la barrière orientale du Vercors jusqu'à vous rapprocher de **Grenoble**, où la route s'élève pour rejoindre le **Pays des 4 Montagnes**. Avant d'en avoir fini avec votre séjour, le joli **Col de la Croix Perrin** reste à franchir.
Longueur : 80 km ; Dénivelé cumulé : + 1 730 m ; - 1 910 m - Horaire : 5 h 00
- **Itinéraire B** : si les mollets tirent après 4 jours de vélo, possibilité de s'arrêter à **Seyssins**, au pied de la montée pour regagner **Lans-en-Vercors** en bus. Ne restera que le Col de la Croix-Perrin, abordable, à franchir pour arriver à destination.
Longueur : 59 km ; Dénivelé cumulé : +970 m ; -1 800m - Horaire : 3 h 45

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Nous pouvons être parfois amenés à modifier l'itinéraire indiqué, soit au niveau de l'organisation

(problème de surcharge des hébergements, modification de l'état du terrain - éboulements, sentiers dégradés -météo, etc.). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 01 entre 9 h 00 et 10 h 00, au premier hébergement à Méaudre.

Votre chambre sera prête au retour de votre première sortie.

Si vous arrivez en retard ou en cas de problème de dernière minute : appelez le 04 76 95 23 51.

ARRIVÉE EN VOITURE :

- **En venant du Nord** via Grenoble : prendre la sortie n°14 "St Egrève Le Fontanil, Sassenage" de l'autoroute A48. Suivez alors la direction de Sassenage, Villard de Lans. Au rond-point de Sassenage, commence la montée sur le plateau par la D531. À Lans en Vercors, prendre à droite direction Autrans par la D106. Passer le col de la Croix Perrin et redescendre. Au pied du col, prendre à gauche direction Méaudre.
- **En venant du Sud** via Valence : prendre l'autoroute A49 pour Grenoble. Prendre la sortie n°8 « Aire Royans-Vercors, Villard de Lans ». Puis suivre Villard-de-Lans (D 531) par les gorges de la Bourne. Aux Jarrands, continuer votre route à gauche par la D106 pour Méaudre. Traverser le village en direction de Grenoble. Faire 2 km avant d'atteindre votre destination. Attention cet itinéraire est dévié à certaines périodes de l'année (printemps et automne en général). Nous vous conseillons alors de rejoindre alors Grenoble par l'A49 et de suivre ensuite le descriptif « en venant du Nord ». Info Routes au 08 92 69 19 77 ou www.itinistere.fr.

PARKING : Votre voiture pourra rester garée sur notre parking privé et gratuit pendant la durée de votre séjour.

ARRIVÉE TRANSPORTS EN COMMUN :

Train ou TGV jusqu'à Grenoble puis bus jusqu'à **Méaudre**.

- **Train / TGV pour Grenoble** : Horaires disponibles auprès de la SNCF sur www.sncf-connect.com (ou par téléphone au 36 35) ou encore sur le site www.bahn.com/fr.
- **Puis bus régulier Grenoble - Lans - Méaudre** :
Compagnie de Cars Région Auvergne Rhône-Alpes. Ligne T64 puis T66. Il se prend depuis la gare routière, attenante à la gare SNCF. Achat du titre de transport sur place sans réservation (6,90 € le trajet). Bus équipés de porte-vélo l'été. Le point de RDV est situé à 2,5 km de l'arrêt de bus de Méaudre.

DISPERSION

Le Jour 05 en fin d'après-midi, après l'étape à Méaudre.

NIVEAU

Ce circuit a été pensé pour proposer des étapes les plus homogènes possibles. Chaque jour, sauf l'étape 4, au moins deux itinéraires aux niveaux de difficulté différents sont proposés afin que vous puissiez adapter votre séjour à votre motivation et à vos envies.

Les étapes varient de 60 à 100 kilomètres et proposent entre 1 000 et 2 500 m de dénivelé positif.

Niveau physique 2 à 4 sur une échelle de 4

MOYEN 2/4 :

Dénivelé moyen :	1 345 m	Maximum : 1 800 m
Longueur moyenne :	71 km	Maximum : 83 km
Horaire moyen :	4 h	Maximum : 4 h 30

SPORTIF 3/4 :

Dénivelé moyen :	1 825 m	Maximum : 1 950 m
Longueur moyenne :	94 km	Maximum : 103 km
Horaire moyen :	5 h	Maximum : 5 h 30

HEBERGEMENT

4 nuits en chambre.

Chambres de 2 à 4 personnes selon la composition de votre groupe ; si nombre impair possibilité de chambre à 3 ou single avec supplément, selon les disponibilités.

Draps et serviettes fournis chaque soir.

Prévoir une serviette de bain supplémentaire pour les hébergements avec piscine ou espace bien-être.

Le soir à l'étape, vous entreposez votre « petite reine » dans un lieu sécurisé (garage, local dédié, etc.).

Jour 01 - Méaudre : Gîte-hôtel confortable ou hôtel 2/3*

Jour 02 - La Chapelle en Vercors : Hébergement en hôtel 2* avec piscine ou Auberge confortable.

Jour 03 - Die : Hôtel 2*, le dîner n'est pas inclus, repas libre dans l'un des nombreux restaurants à proximité.

Jour 04 - Gresse-en-Vercors : hôtel 3* ou en Auberge de Pays confortable

Hébergement avant ou après le séjour :

Nuit supplémentaire en ½ pension à Méaudre : **+ 83 € / personne**

En gîte-hôtel 4 épis. Réservez à l'avance, nous vous offrons l'accès à l'espace détente !

RESTAURATION :

Dîners* et petits déjeuners (formule ½ pension) servis chauds, inclus dans votre formule de séjour. Nos hôtes ont à cœur de vous faire découvrir les produits régionaux de notre terroir et de vous concocter de bons petits plats dont eux seuls ont le secret ! Allergies alimentaires à signaler à la réservation.

* Sauf à Die : dîner libre, non inclus dans le prix du séjour.

Pique-Niques : les repas du midi ne sont pas inclus. Pour plus de tranquillité, nous vous conseillons d'opter pour l'option pique-nique (voir options).

Si vous souhaitez commander vos pique-niques sur place :

IMPORTANT : compte tenu des contraintes d'approvisionnement de certains hébergements éloignés, la réservation est obligatoire 1 semaine avant votre séjour. Vous ne pourrez pas toujours passer commande en dernière minute ou sur place. Prévoir 12 à 14 € / pers. / jour.

Ravitaillement dans les commerces locaux : les étapes de ce circuit ne permettent pas un ravitaillement quotidien car vous ne traversez pas toujours un village, ces informations seront détaillées dans votre topo-guide.

Pour les petites faims : parce qu'évoluer au grand air peut vous donner un petit creux, n'hésitez pas à prévoir dans vos sacs de quoi improviser une collation : barres énergétiques, fruits secs ou frais, compote, ou encore carrés de chocolat pour les gourmands, etc.

DOSSIER DE RANDONNEE

Après réception du solde et dans les 3 semaines avant votre arrivée, nous vous adressons toutes les informations utiles pour préparer votre séjour à la maison. Afin de limiter notre impact environnemental et notre usage du papier, l'ensemble de votre voyage est à télécharger sur notre **appli mobile « Roadbook »**.

Recevez votre identifiant et un mot de passe unique pour télécharger et utiliser l'application sur votre smartphone. Vous aurez alors accès au tracé de votre voyage (fond de carte Openmap ou IGN selon circuit) jour par jour et par étape. Avec la géolocalisation en temps réel et les directions à suivre, son utilisation est simple et ludique ! Ce n'est pas une simple appli de guidage mais **un véritable compagnon de voyage très complet**. Tout votre séjour tient dans votre poche : adresses des hébergements, infos pratiques, localisations des points de RDV pour les transferts, ravitaillement, bonnes adresses, nos panoramas préférés ainsi que tous les points d'intérêt !

Une fois le parcours téléchargé, l'appli fonctionne entièrement en mode avion. Selon l'autonomie de votre téléphone, nous vous conseillons de prendre une petite batterie externe. Pour une utilisation optimale, vous devez être équipé d'un smartphone de génération récente et le système d'exploitation doit être à jour.

En complément de l'appli, vous recevrez par courrier (1 / groupe) :

- Les étiquettes pour vos bagages (si vous avez pris la formule A).
- Les informations pour votre arrivée le 1^{er} jour ainsi qu'une feuille de route détaillée indiquant le déroulé de votre séjour et des prestations réservées,
- Les cartes du Parc du Vercors correspondant à votre circuit,
- 1 pochette « Vagabondages ».

Si votre inscription intervient à moins de 3 semaines du départ, ces éléments vous seront remis sur place à notre agence à Méaudre.

Les traces GPS (format .gpx) :

Elles sont fournies sur simple demande. Malgré tout le soin apporté dans le relevé et la réalisation des

traces GPS, leur précision n'est jamais absolue. En effet, selon le type et la précision votre appareil, la qualité du signal de réception (aussi bien lors du relevé que de son utilisation), ou encore la méthode de calcul appliqué : des écarts importants peuvent s'observer entre la réalité du terrain et ce qu'indique votre appareil. Ainsi il faut considérer les appareils de navigation comme des facilitateurs d'orientation et non comme des données d'une justesse absolue.

GROUPE

A partir de 2 personnes.

PORTAGE DES BAGAGES

Pour ce circuit, nous vous proposons 2 formules de séjour :

>> Formule A : AVEC transport des bagages :

Nous assurons le transport de 1 bagage / personne, de préférence souple et pas trop volumineux (maxi 60 cm), dont le poids ne dépasse pas 10-12 kg.

IMPORTANT :

- Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).
- Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, abords escarpés, etc.), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

>> Formule B : SANS transport des bagages (portage chaque jour)

Vous êtes équipés de sacoches. Vous roulez pendant 5 jours l'ensemble de vos affaires pour votre séjour. Nous n'acheminons pas vos bagages entre les étapes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Dans votre sac pour la journée :

- 1 petit sac à dos (15 à 20 L) pour la journée ou une sacoche.
- 1 bidon ou 2, ou encore des poches d'eau dorsales (type Camel Back) pouvant contenir 1,5 à 2 L d'eau minimum.
- Nécessaire pour le pique-nique : 1 couteau de poche, 1 fourchette-cuillère, 1 boîte Tupperware (certains hébergements pourront vous demander un contenant)
- Des vivres de course (parce qu'évoluer au grand air peut vous donner un petit creux, n'hésitez pas à prévoir dans vos valises : barres énergétiques, fruits secs ou quelques carrés de chocolat pour les gourmands).
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.

- 1 trousse de pharmacie personnelle (voir suggestion de trousse complète ci-dessous).
- 1 paire de lunettes de soleil.
- 1 foulard ou un « buff » (tour de cou) permet de parer à toutes les solutions pour couvrir le cou et la tête, qu'il fasse chaud ou froid.
- Éventuellement : un sur-sac (pour le protéger de la pluie) + 1 sac plastique solide (permettant de protéger l'intérieur) + 1 frontale ou lampe de poche.

Votre bagage complet transporté (maxi 10-12kg) / dans vos sacoches :

- 1 drap de bain supplémentaire et 1 maillot de bain pour les hébergements avec piscine ou espace bien-être.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage).
- Des vêtements de rechange pour le soir : pantalon léger, t-shirt propre, chaussures légères et vêtements CHAUD (veste polaire ou doudoune, il peut faire frais le soir en altitude, même en été !).
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange.

Suggestion de trousse à pharmacie personnelle :

- Crème solaire et écran labial.
- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- Vitamine C.
- 1 pince à épiler.
- 1 tire-tiques.
- Stériliium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains) et lingettes désinfectantes.
- 1 couverture de survie.

SPÉCIFIQUE VÉLO :

- 1 **casque vélo (obligatoire)**
- 1 tenue de cycliste adaptée : cuissard, tee-shirts respirant (manches longues ou manches courtes selon la météo et la saison).
- Des chaussures adaptées pour le vélo.
- 1 veste polaire ou une doudoune.
- 1 veste coupe-vent imperméable type Gore-Tex.
- Des gants de vélo, voire gants complets (suivant la météo et la saison).
- Au minimum 2 chambres à air, rayons de rechange, démonte-pneus, etc.
- Nécessaire de réparation (petit matériel) qui vous prendrez soin de mettre dans une caisse à part (1 caisse de réparation pour l'ensemble du groupe).

VOTRE VÉLO (location non incluse dans le prix du séjour) :

Vous êtes responsable du bon état général de votre vélo.

Ce séjour est également adapté aux **vélos à assistance électrique**.

Il convient d'être autonome pour toutes les petites casses classiques occasionnées lors d'un séjour comme celui-ci (crevaisons, réparation...). Si vous avez des freins à disque ou un vélo sophistiqué, prévoyez bien le matériel de réparation adéquat.

Une liste de mécaniciens de vélo vous sera donnée à votre départ. Ces informations sont remises à jour régulièrement. En aucun cas, nous ne sommes responsables de leurs prestations ou des modifications de leurs jours d'ouverture et en particulier les jours fériés.

LOCATION VÉLO :

Plusieurs loueurs autour du point de départ. À contacter directement, tarifs variables selon durée du séjour & gamme choisie. Réservation à l'avance vivement recommandée. Attention aux jours de fermeture hebdomadaires de certains magasins.

À Méaudre : Cycles et Co, tél. : 04 76 95 20 44

À Villard de Lans : Altiplano, tél. : 04 76 46 15 81

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX 2024

Période de départs (dates à votre convenance et en fonction des disponibilités) **du 08 Mai au 30 Septembre 2024.**

Merci de nous donner une date de départ avec + ou - 1 jour de latitude. La faisabilité de votre séjour est soumise à la disponibilité des hébergements au moment de votre réservation (règlement et inscription).

	Prix par personne Base 2 participants	Prix par personne Base 3 participants	Prix par personne Base 4 participants et +
<u>Formule A</u> : avec transport des bagages	740 € / pers.	635 € / pers.	585 € / pers.
<u>Formule B</u> : sans transport des bagages	490 € / pers.	470 € / pers.	450 € / pers.

Options

- **Pique-nique 5 étapes** : + 60 € / pers.
- **Chambre individuelle 4 nuits** : en cours
- **½ pension sup. à Méaudre** : + 83 € / pers.
- **½ pension sup. à Méaudre en chambre individuelle** : + 105 € / pers.

MODIFICATION DE RESERVATION : ATTENTION !

Une fois la réservation effectuée, **toute demande de modification de prestations** (d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations, etc.), ne peut intervenir qu'avec notre accord et le paiement des frais induits (au minimum 65 € / personne).

Si vous souhaitez changer de programme ou de dates de séjour : il s'agit alors d'une annulation ; des frais s'appliquent selon notre barème d'annulation habituel (voir nos CGV). Une nouvelle réservation est alors nécessaire, également soumise à la disponibilité des hébergements.

LE PRIX COMPREND

- L'organisation et la préparation de votre séjour.
- L'hébergement pour 4 nuits.
- La demi-pension (dîners et petits déjeuners) - sauf dîner à Die.
- Les taxes de séjour.
- Formule A : le transport des bagages entre les étapes itinérantes.
- Le carnet de randonnée cyclo complet avec : appli de guidage, cartes, feuille de route, etc.
- La mise à disposition des traces GPS (format .gpx) pour votre appareil, sur simple demande.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le matériel (vélo, casque, caisse à outils et outillage) et son transport.
- Les boissons, les extras et autres dépenses personnelles.
- Le dîner à Die.
- Formule B : le transport des bagages.
- Les pique-niques, les collations.
- Transfert retour au point de départ.
- Les assurances.
- Les frais d'inscription.
- Le transport du lieu de domicile au point de départ et retour

EN SAVOIR PLUS

TERRITOIRE ET CULTURE

CARTOGRAPHIE : IGN Top 25, 3235 OT, 3236 OT et 3136 ET.

BIBLIOGRAPHIE :

- Le Parc naturel régional du Vercors a édité divers ouvrages sur la région, dont :
 - Un magnifique recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé : "Vercors d'en haut", commenté par Daniel Pennac, éditions Milan.
 - Une riche collection sur des thèmes aussi variés que les routes du Vercors, la

- vie monastique, les ours, les contes et légendes du pays...
- Un “ livre des enfants ”, avec dessins, photos pour mieux faire comprendre à nos enfants la richesse du Vercors (sa formation géologique, la faune, la flore, l’architecture...). Titre de cet ouvrage : “ Dis, raconte-moi le Vercors ”.
 - Pour une approche plus générale du Vercors, consultez le Guide du Vercors, de Maguy Dupont, rédigé en association avec le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement du Vercors, édition la Manufacture.
 - Enfin, l'association d'Histoire locale de Lans en Vercors a édité, à ce jour, 4 numéros des *Cahiers du Peuil*, dans une collection intitulée “ Jadis, au pays des Quatre Montagnes ” : vous y découvrirez la vie et les anecdotes d'un passé qui n'est pas si loin dans le temps...

ADRESSES UTILES :

- Sites Internet :
www.vercors.fr
www.parc-du-vercors.fr
- Parc du Vercors, à Lans en Vercors : tel 04 76 94 38 29.

INFORMATIONS SUR LE VERCORS :

Le Vercors en 5 mots-clés : convivialité, nature, sport, détente, patrimoine !

Le nom « Vercors » viendrait du nom d'un peuple celte installé dans la région : les Vertacomiorii.

Les habitants du Vercors sont donc les **Vertacomioriens** !

Ce n'est qu'au début du XXème siècle que les géographes grenoblois définissent l'entité Vercors comme étant un massif montagneux.

Relief et Climat

Le Vercors est une entité rocheuse délimitée par 3 rivières : au nord et à l'ouest l'Isère, à l'est le Drac et au sud la Drôme. Le Vercors, massif situé sur deux départements, l'Isère et la Drôme, est composé de sept pays :

- Les Quatre Montagnes au nord-est,
- Le Royans isérois au nord-ouest,
- La Gervanne au sud-ouest,
- Le Royans drômois entre Gervanne et Royans isérois,
- Le Vercors central,
- Le Diois au sud,
- Le Trièves au sud-est.

De par sa situation géographique, le Vercors subit l'influence de différents climats. Au nord, des hivers rudes et des étés doux. Au sud, l'influence méditerranéenne adoucit les hivers et rend les étés chauds et secs.

Le paysage se compose de vastes plateaux entrecoupés de gorges profondes ou de crêtes. Ces plateaux sont à une altitude moyenne de 1 000 mètres. Les sommets les plus hauts sont sur le flanc est du massif. On y trouve la Grande Moucherolle (2 284 m), le Grand Veymont (2 341 m) ou encore le célèbre mont Aiguille (2 086 m).

Un Parc Naturel régional a été créé en 1970 et couvre une surface de 186 000 hectares. Le Tétrasyre et la tulipe sauvage en sont les emblèmes. Au cœur du Parc, sur les Hauts Plateaux, s'étend la plus grande réserve naturelle de France qui couvre 16 600 hectares.

Géologie

Le Vercors est un massif calcaire constitué de sédiments qui se sont empilés pendant l'ère secondaire (-150 à - 65 millions d'années). Par la suite, la tectonique des plaques a donné naissance aux Alpes. Les roches du Vercors se sont déplacées vers l'ouest. Mais, les volcans d'Auvergne, plus anciens, ont formé un barrage. C'est pourquoi le déplacement s'est accompagné d'un plissement des roches et donne au massif sa structure en tôle ondulée : anticlinaux pour les plis en voûte et synclinaux pour les plis en creux.

Depuis ses origines, le massif subit les érosions chimiques, dissolution du calcaire par l'eau et mécanique par le gel-dégel. La dissolution est visible en certains endroits, car il se forme sur les dalles de calcaire des fissures, appelées Lapiaz, qui peuvent avoir plusieurs dizaines de centimètres de profondeur à plusieurs mètres.

L'eau a ainsi façonné au fil du temps des gorges profondes, des cirques majestueux, des gouffres et des grottes parmi les plus célèbres en Europe (gouffre Berger, grottes de Choranche).

Ainsi vous découvrirez des paysages des plus divers tels que falaises, prairies herbeuses, sentiers en sous-bois, cascades rafraîchissantes ou panorama à 360°.

Tourisme

Le tourisme a commencé à se développer avec la station climatique de Villard de Lans. Les malades, atteints de tuberculose, venaient y séjourner et se mettre au soleil et au grand air sur les larges balcons des hôtels. Les remontées mécaniques apparaissent dès 1931. Après la Deuxième Guerre mondiale, nombre de mutations vont changer la vie des habitants et des touristes : achèvement de l'électrification, ouverture de nouvelles routes. Les Jeux Olympiques de 1968 de Grenoble donnent encore un élan de médiatisation avec celles du saut à ski à Saint-Nizier-du-Moucherotte et les épreuves de ski de fond à Autrans. C'est dans ce cadre que s'est développée la traditionnelle Traversée du Vercors, course de ski de fond - inspirée de la Vasaloppett en Suède - plus de 50 km et 2 000 mètres de dénivelées positives. De nombreuses modifications ont été apportées depuis 1968. Des variantes ont également été créées : la Vercorette pour les enfants et les 100 km du Vercors.

Architecture

Toute l'architecture du Vercors n'est pas identique. Elle varie en fonction de l'altitude et du climat. On retrouve tout de même certaines particularités propres au Vercors. Ainsi les maisons regroupent l'habitation et le bâtiment agricole sous le même toit. Les murs sont fait en pierre - du calcaire - et les ouvertures sont petites et orientées au sud. Le bois est très peu utilisé (malgré les ressources locales) en raison des risques d'incendie.

Le plus caractéristique de ces habitations vertacomicroiennes se situe au niveau de la toiture. Celle-ci, à deux pans, a des pentes très raides. Anciennement le chaume était utilisé. Pour la protéger du vent, on faisait dépasser les pignons au-dessus de la toiture. C'est cette forme si particulière nommée « sauts de moineaux » que l'on reconnaît l'architecture du Vercors. Les pignons en forme d'escaliers étaient recouverts de lauzes pour les protéger et éviter les infiltrations d'eau. Le chaume a, par la suite, été remplacé par de l'ardoise puis par de la tôle ou des plaques en fibrociment. Certaines toitures ont également été recouvertes de lames de bois, en épicea de 70 cm de long appelées essendoles. Celles-ci sont superposées en trois couches successives sur la toiture.

Agriculture

La tradition du Vercors a longtemps été l'agriculture. La terre n'étant pas très fertile pour la culture, les Vertacomicroiens se sont plutôt tournés vers l'élevage, bovin au nord et ovin au sud. Les techniques se perdent peu à peu. C'est pourquoi dans les années 1990 des jeunes agriculteurs du pays des Quatre Montagnes relancent la race bovine du pays, « la Villarde » et en même temps un fromage reconnu

AOC le Bleu de Vercors - Sassenage. C'est un fromage à base de lait de vache, pour une consommation optimale, il est affiné pendant 4 semaines. Il a une pâte non cuite et il est d'une saveur très douce.

La transhumance des moutons de Provence vers les alpages s'est aussi perdue. Elle se fait de nos jours en camion. Mais, tous les ans, depuis 1991, on célèbre la Fête de la transhumance ovine à Die. Pendant quatre jours, les villages revivent au rythme du passage des bergers et de leurs troupeaux qui serpentent à travers les drailles, chemins bordés de part et d'autre de lauzes posées verticalement.

Sylviculture

Parallèlement, on a également travaillé le bois. Mais comme il n'était pas possible de le transporter, vu le faible réseau routier et la densité de la forêt, on l'a exploité par « charbonnage » car il est plus facile à transporter du charbon que des bûches. C'est un travail dur et laborieux. Le charbon est fait à partir de la lente combustion du hêtre. Ainsi des buttes de bûches de bois étaient faites, 8 à 10 mètres de diamètre et 3 à 4 mètres de haut. Celles-ci sont ensuite recouvertes de terre (une sorte de couvercle pour éviter le tirage). Il fallait abattre les arbres, les couper, construire la butte. La combustion d'une butte et de ses 30 tonnes de bois mettait deux à trois semaines ; un homme surveillait en permanence la combustion en perçant notamment des trous dans la carapace en terre. Les hommes vivaient donc en permanence sur les chantiers, dans des huttes en bois fabriquées par leurs soins.

Les plus beaux troncs servaient de mât pour les navires. Ils étaient lancés du haut des falaises par des chemins spécifiques jusqu'à l'Isère, puis assemblés et transportés en radeau jusqu'à Marseille. Ces troncs étaient réquisitionnés par le roi.

Actuellement le bois est devenu une très bonne source de revenus pour les communes.

Population

Au XIX^{ème} siècle, la poussée démographique se poursuit. Le travail n'est plus suffisant pour faire vivre tout le monde. C'est en 1851 que le Vercors compte le plus fort taux de population. Il s'en suit un exode vers les villes et l'industrie. Les charbonniers italiens viennent habiter le Vercors pour trouver du travail, celui qui a été délaissé par la population locale.

Au début du XX^{ème} siècle, des Suisses sont embauchés sur le massif. Ils apportèrent certainement des idées pour développer l'agriculture en mettant en place des coopératives laitières ou fruitières. Les agriculteurs sont particulièrement fiers de leur vache locale : « la Villard de Lans » ou « Villarde », vache robuste qui servait d'animal de trait et donnait du lait riche en crème et une viande excellente pour les bouchers.

Saveurs du Vercors

Nous commençons notre tour des saveurs par le sud du Vercors :

C'est dans le Diois que s'élabore l'effervescente Clairette de Die à partir de cépage de muscat. Ce n'est pas du champagne, ni du crémant, c'est plus sucré : goûtez, vous nous en donnerez des nouvelles !

C'est aussi dans cette région ovine du sud que l'on peut savourer le picodon, fromage de chèvre à consommer très frais et fondant dans la bouche ou plus fait, avec un caractère très fort.

Remontez un peu et, entre Gervanne et Royans, vous trouverez la caillette, faite de gras et maigre de porc additionnés de fines herbes. Si votre plaisir n'est pas encore atteint, peut-être goûterez-vous aux ravioles du Royans, petit ravioli fourré au persil et au fromage.

Le Saint-Marcellin est quant à lui, comme le Bleu du Vercors Sassenage, un fromage à pâte molle au lait de vache.

De nombreuses recettes fromagères découlent du Bleu de Sassenage : dont la Vercouline, la fameuse raclette au Bleu du Vercors et la Tartibleue, la tartiflette au Bleu du Vercors.

Résistance : le maquis du Vercors

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le maquis du Vercors fut une importante base de la Résistance française réfugiée dans le massif du Vercors, véritable forteresse naturelle.

Rappel : 6 juin 1944, les Alliés prennent d'assaut les plages de Normandie et percent le mur de l'Atlantique. Dans le Vercors, où sont établis plusieurs camps de maquisards, le débarquement est le signal de la mobilisation contre l'occupant allemand. Les résistants, de plus en plus nombreux, rêvent maintenant de lutte ouverte.

Refuge et refus : À partir de 1940 le Vercors, situé en zone libre, est un lieu de refuge en particulier pour les victimes des mesures de discriminations politiques ou raciales du gouvernement de Vichy.

Avec l'occupation de la zone sud en novembre 1942, la montagne du Vercors devient également site de résistance pour ceux qui refusent l'idée d'une France soumise. Les réfractaires au STO, le Service de Travail Obligatoire qui envoie les jeunes Français travailler en Allemagne, viennent grossir les rangs des maquis.

Le Vercors, visible de très loin, depuis les portes de Lyon, ressemble à une forteresse naturelle de soixante kilomètres de long sur trente de large. Les résistants s'y sentent à l'abri de la répression qui sévit dans la région.

Le « Plan Montagnards » :

Mais il manque un plan, une stratégie, à ces maquisards et à ces réfractaires qui savent le combat inéluctable.

En fait ce plan existe depuis mars 41. Il a jailli dans l'esprit de deux hommes fascinés par les falaises gigantesques du Vercors. Pierre Dalloz et son ami l'écrivain Jean Prévost ont l'idée de transformer le massif en "Cheval de Troie pour commandos aéroportés".

Cette idée prend corps en janvier 1943 : le Vercors interviendrait au moment d'un débarquement allié attendu en Provence et les troupes aéroportées iraient immédiatement porter le combat sur les arrières de l'ennemi. Le projet, accepté par Jean Moulin et le général Delestraint, devient le "Plan Montagnards". Il est approuvé par le général de Gaulle et les Alliés à Londres comme à Alger.

Ce Plan est mis en œuvre par Alain Le Ray puis par François Huet, chefs militaires du Vercors en liaison avec Eugène Chavant, chef civil du Maquis.

Les camps : Dès 1943, la Résistance s'organise dans le massif. Au cœur de forêts, une douzaine de camps existent. Début 1944, ils rassemblent 400 à 500 civils et militaires, souvent très jeunes, ravitaillés par une population généralement favorable, approvisionnés en armes et en médicaments par les parachutages alliés.

Le combat : Le 6 juin 1944, l'excitation est à son comble en France et dans le Vercors, l'ordre de Londres est le signal de l'action générale. Les entrées du massif sont verrouillées. On ne laisse "monter" que les volontaires qui affluent. Ils sont 4 000, début juillet, et ils proclament la République, faisant flotter le drapeau tricolore sur un territoire déclaré "libre".

Ce massif en armes est un défi à l'ennemi. À Grenoble, le général allemand Karl Pflaum décide d'en finir. Après quelques offensives destinées à mesurer la résistance effective du maquis, notamment à Saint Nizier les 13 et 15 juin 1944 et aux Ecouges le 21 juin 1944, il lance le 21 juillet 15 000 hommes de troupe à l'assaut du Vercors. L'attaque est générale, par les routes, par les "pas", ces cols escarpés que l'on ne franchit qu'à pied, et par les airs puisque sur Vassieux se posent les planeurs à croix noires de la Waffen SS là où auraient dû atterrir les alliés. Après une semaine d'un combat acharné mais inégal, le Vercors est à genoux. Plus de 600 résistants et une centaine d'Allemands sont tués.

Quant à la population, exposée à la sauvagerie des assaillants, elle paie un lourd tribut : 201 personnes meurent dans des conditions souvent atroces, 41 autres sont déportées, 573 maisons sont détruites. Malgré la reconstruction de nombreux bourgs et hameaux après la guerre, le Vercors garde des traces indélébiles de cette période tragique. De nombreux mémoriaux, stèles, monuments jalonnent le paysage nous rappelant cette partie de notre histoire.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé.

Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence